JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7290039401

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

https://annonces-legales.actu.fr/a/7290039401

Cette annonce a été mise en ligne le **3 mai 2022** sur **Actu.fr - Courrier Leon et Treguier**
Pour le département : **29 - FINISTERE**

EURL DANIEL COTTEN
Société à responsabilité limitée
transformée en société par actions simplifiée
Au capital de 1 500 euros
Siège social : Bois Jaffray 29140 TOURCH
825 022 098 RCS QUIMPER

AVIS DE TRANSFORMATION

Suite à une décision en date du 31/03/2022, l'associé unique statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
Son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 1 500 euros.
TRANSMISSION DES ACTIONS : entièrement libre, sauf dispositions législatives ou réglementaires contraires.
Daniel COTTEN, gérant, a cessé sa fonction du fait de la transformation de la société.
Sous sa nouvelle forme de SAS, la société est dirigé par :
Président : Daniel COTTEN demeurant Bois Jaffray à TOUCH 29140
Suite à une décision en date du 31/03/2022, la dénomination sociale de la société a été modifié et par voie de conséquence l'article 3 des statuts.
Ancienne dénomination : EURL DANIEL COTTEN
Nouvelle dénomination : DANIEL COTTEN
Suite à une décision en date du 31/03/2022, l'objet social de la société a été modifié et par voie de conséquence l'article 2 des statuts.
L'objet social est à présent : « Intermédiaire en négoce de

bovins et autres bestiaux »

Pour avis
Le Président

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex

